



29, BRUNNADERNRAIN
3006 BERNE - SUISSE
TÉL. +41 (0)31 352 47 37 - FAX +41 (0)31 352 47 36
INFO@AMBACAMBERNE.CH

Berne, le 01^{er} novembre 2024

N°047/C/ACB/PS

COMMUNIQUE

Modalités d'obtention d'une accréditation par les journalistes étrangers pour un séjour professionnel au Cameroun

Il est porté à la connaissance des journalistes étrangers souhaitant se rendre au Cameroun pour un séjour professionnel. les modalités ci-après d'obtention d'une accréditation.

Les intéressés sont en effet astreints à fournir les pièces suivantes :

- un formulaire de demande d'accréditation timbrée à 1500 frs CFA, accompagné en tant que de besoin d'une invitation professionnelle d'un partenaire installé au Cameroun ou un ordre de mission ;
- 02 photos d'identité récentes, agrafées au formulaire ;
- une photocopie du passeport en cours de validité ;
- une pièce attestant de l'appartenance au métier de journaliste ou à toute autre profession connexe ;
- une quittance de paiement de la somme de 100.000 frs CFA auprès de la régie de recette du Ministère de la communication ;
- une réservation d'hôtel ou une attestation de prise en charge par le partenaire au Cameroun ;
- des motivations pour le projet ;
- une liste de matériel professionnel utilisé (en précisant les caractéristiques techniques).

Le formulaire comportant les informations sus listées est téléchargeable sur le site web du Ministère de la Communication à l'adresse www.mincom.gov.cm/-




LÉONARD HENRI BINDZI
Ambassadeur